

Commune de FRANCHELEINS

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal Du jeudi 12 janvier 2023 à 20h30

-+--+--+-

L'an deux mille vingt-trois, le douze janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de FRANCHELEINS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de M. LUX, maire.

Présents : Mme CHAUVOT Stéphanie, M. DEROCHE Christophe, M. DESTHIEUX Hervé, Mme FANGET Laure, Mme FARFOUILLON Brigitte, M. GUIDE Julien, Mme Laurianne HYVERNAT, Mme JOURDAN Sylvie, M. LUCENET Thierry, M. LUX Jean-Michel, Mme MARCHE Nathalie (pouvoir de Mme JOUBERT), Mme MOUCHETTE Sabrina, M. NOTIN Guillaume, Mme PER-RILLAT MANDRY Monique, M. ROLLET Mathieu, M. VIVIEN-MAGNIEN Johan.

Excusé : Mme JOUBERT Marie (pouvoir à Mme MARCHE), M. MOLLARD Philippe,

Mme Brigitte FARFOUILLON est désignée comme secrétaire de séance.

-+--+--+-

Approbation du précédent compte-rendu.

Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Accord de rachat du fonds de commerce de l'Auberge

Suite à la dernière rencontre avec M. DUTHEIL, M. le Maire expose l'accord de rachat proposé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- Approuve l'accord de rachat du fonds de commerce, accompagné de la licence IV de l'Auberge pour un montant de 25 000€ ;
- Précise que les sommes encore dues à la collectivité devront être acquittées par le locataire ;
- Donne pouvoir à M. le Maire pour la signature de l'acte de vente et de tout document concernant cette transaction.

Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.

Depuis le dernier conseil, M. le Maire a mandaté des dépenses à hauteur de 19 305,48€ et pris un arrêté de virement de crédit de 1650€ (des dépenses imprévues des fonctionnement vers le chapitre des payes afin de boucler l'année malgré les remplacements et l'augmentation du point d'indice en juillet dernier), dans le cadre de la délégation du conseil municipal.

Rapport des commissions.

- Bâtiments.

M. DEROCHE : La salle des fêtes est presque achevée (il reste la centralisation des rideaux, et l'éclairage extérieur). Cet éclairage devrait être programmé pour fonctionner de 10h à minuit, en fonction également de l'arrêté national sur l'extinction nocturne. La fermeture du local poubelle est à l'étude. Chapelle Amareins : un devis est demandé pour le suivi de la toiture, et un pour la réparation des vitraux. Extension de la mairie : les rapports avant travaux ont été envoyés à l'architecte et nous attendons son retour. Pour l'Appéum, nous voulions faire un groupe de travail pour envisager les possibili-

tés. Il sera constitué de la commission bâtiment et de Jean Marc GONNU, Lauriane HYVERNAT, Monique PERRILLAT-MANDRY, Sylvie JOURDAN et Mathieu ROLLET. Une première réunion aura lieu avant fin janvier. Les baies vitrées de la cantine ont été réglées.

- **Voirie et chemins.**

M. LUCENET : une réunion de la commission à eu lieu mardi dernier pour traiter du programme entretien 2023, qui sera à affiner en fonction du budget, de l'aménagement du carrefour suite à l'achat de la portion de terrain nécessaire. Une rencontre avec Aintegra a lieu jeudi prochain pour le chiffrage de l'entretien et du projet. Le champ de vision des caméras devrait être étendu, une rencontre est prévue jeudi avec Eiffage. Un élagage des arbres côté Appéum derrière le Bicêtre est à prévoir, mais à organiser conjointement avec le syndicat des rivières puisque c'est de leur compétence.

- **Communication fleurissement.**

Mme CHAUVOT: les vœux se sont bien passés. Le bulletin municipal est en fin de validation. La semaine prochaine, rendez-vous est pris avec les agents pour prévoir le fleurissement 2023. Une décoration de Noël en traversée de rue a grillé en partie alors que nous l'avons depuis 2 années seulement. D'autres sujets ont été endommagés par le vent : nous allons contacter le fournisseur pour une reprise ou réparation.

- **Scolaire et Jeunesse.**

Mme MOUCHETTE : les blocs lumineux pour l'école ont été posés. Notre service civique sera en formation le 23 mars. Il a terminé le 1^{er} projet : l'élection du conseil municipal jeune qui sera présenté au prochain conseil. Le second projet est la création d'un potager en permaculture. Il travaille au projet avec les enseignants. Des jeux de société ont été demandés afin d'occuper les enfants sous le préau le midi quand il pleut. Une réunion de la commission scolaire a eu lieu la semaine dernière pour examiner la proposition de jeux d'enfants de Cesseins. Merci à nos retraités pour le remplacement de nos agents en formation. Une rencontre est prévue pour samedi pour les filets pare-ballon du City.

- **Urbanisme et cimetière**

M. ROLLET: le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU va être à nouveau soumis aux Personnes Publiques Associées le 24 janvier à 9h30. Le débat sur le PADD au conseil municipal sera sans doute mené avec ce point unique, si possible un jeudi soir quand même. Un premier permis de construire a été reçu en mairie pour 2023, ainsi que quelques déclarations préalables et deux certificats d'urbanisme opérationnels. La proposition du SIEA concernant la vente de panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour les particuliers n'est toujours pas prête. Dans le cadre de la modification du carrefour, il faut prévoir de déplacer certains points lumineux et d'en passer certains en LED. Fibre optique : un point technique avec Eiffage pour la complétude sur Amareins va avoir lieu le 24 janvier. La société FMG (Force Motrice du Gelon) souhaite nous présenter un projet de panneaux photovoltaïques au chemin des lièvres et ce serait bien que ce soit au prochain conseil municipal.

- **Numérique**

Les téléphones à l'école semblent ne pas fonctionner correctement, en particulier pour des problèmes d'usage. Un devis est demandé pour 3 téléphones fixes sur prises ethernet. Une tentative d'amélioration de la qualité est en cours avec Rex Rotary. Par contre, on perdra l'intérêt du portier vidéo qui fonctionnerait sur les smartphones. Les anciens ordinateurs de la mairie vont être reconditionnés pour servir au local technique et éventuellement à l'école (ou à la mairie pour France numérique). Il faut envisager une réunion pour la mise en place d'un panneau lumineux.

Questions diverses.

- M. le Maire a rencontré les conjoints Tenoux, concernant le parking d'AMAREINS. Ce dossier traîne depuis 20 ans malgré un accord en 2006 qui n'avait pas abouti. Une partie du terrain pourrait être constructible, mais avec un retrait de 15 mètres sur les deux voies. Le service des Domaines doivent nous donner leur avis.
- Un accident a eu lieu à la sortie de Francheleins en direction de Villeneuve. M. le Maire propose de rencontrer les personnes riveraines de cet accident afin de leur présenter les aménagements sécuritaires prévus pour la voirie.
- La classe en 5 propose un vente de choucroute le 22 janvier.
- Mme Mouchette souhaite démissionner de son mandat de la CCVSC. Dans l'ordre du tableau et selon la procédure, Mme CHAUVOT est la suivante mais ne souhaite pas prendre ce mandat. Elle démissionnera également et Mme FANGET, qui est volontaire pourra prendre le mandat.
- Mme PERRILLAT-MANDRY a rencontré Mme BISIGNANO qui se propose pour remplacer nos agents au périscolaire si besoin.

- Le prochain conseil municipal est prévu jeudi 2 février 2023 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h37.

Le maire
J.M. LUX

La secrétaire
B. FARFOUILLON



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name B. Farfouillon mentioned in the text above. The signature is stylized and fluid.